

*L'ITSAP-Institut de l'abeille coordonne depuis cinq ans, en collaboration avec les associations régionales de développement apicole (ADA) et l'appui du service Biométrie de l'Institut de l'Élevage, une enquête nationale chez les apiculteurs professionnels afin de suivre et de mieux comprendre le phénomène des pertes hivernales en France.*

### Résultats de l'hiver 2011/2012

Pour la dernière enquête portant sur l'hiver 2011/2012, la méthodologie est identique aux années précédentes : un échantillonnage régional avec tirage au sort de 25 % des apiculteurs adhérents au réseau des ADA et ayant plus de 150 ruches. En revanche, le questionnaire a été allégé :

- les questions relatives aux facteurs explicatifs sont renseignées au niveau de l'exploitation ;
- seules les données permettant de calculer le taux de perte étaient demandées pour chaque rucher.

L'étude des facteurs susceptibles d'impacter les taux de perte est en cours et fera l'objet de communications ultérieures.

Le nombre de réponses par région varie de 1 à 32 exploitations pour un taux de réponse très variable : de 20 % à 100 % des exploitations tirées au sort ; le taux de réponse au niveau national étant de 51 %. Une analyse des exploitations enquêtées sur plusieurs années consécutives a permis de s'assurer que celles qui cessent de répondre ne sont pas particulièrement liées à une catégorie de taux de perte extrême. Les résultats ne sont donc pas biaisés, le niveau de perte sur une exploitation n'influençant pas sa participation au questionnaire de l'année suivante.

*Tableau. Taux de pertes national et intervalle de confiance moyen à 95 % pour les cinq campagnes d'enquête*

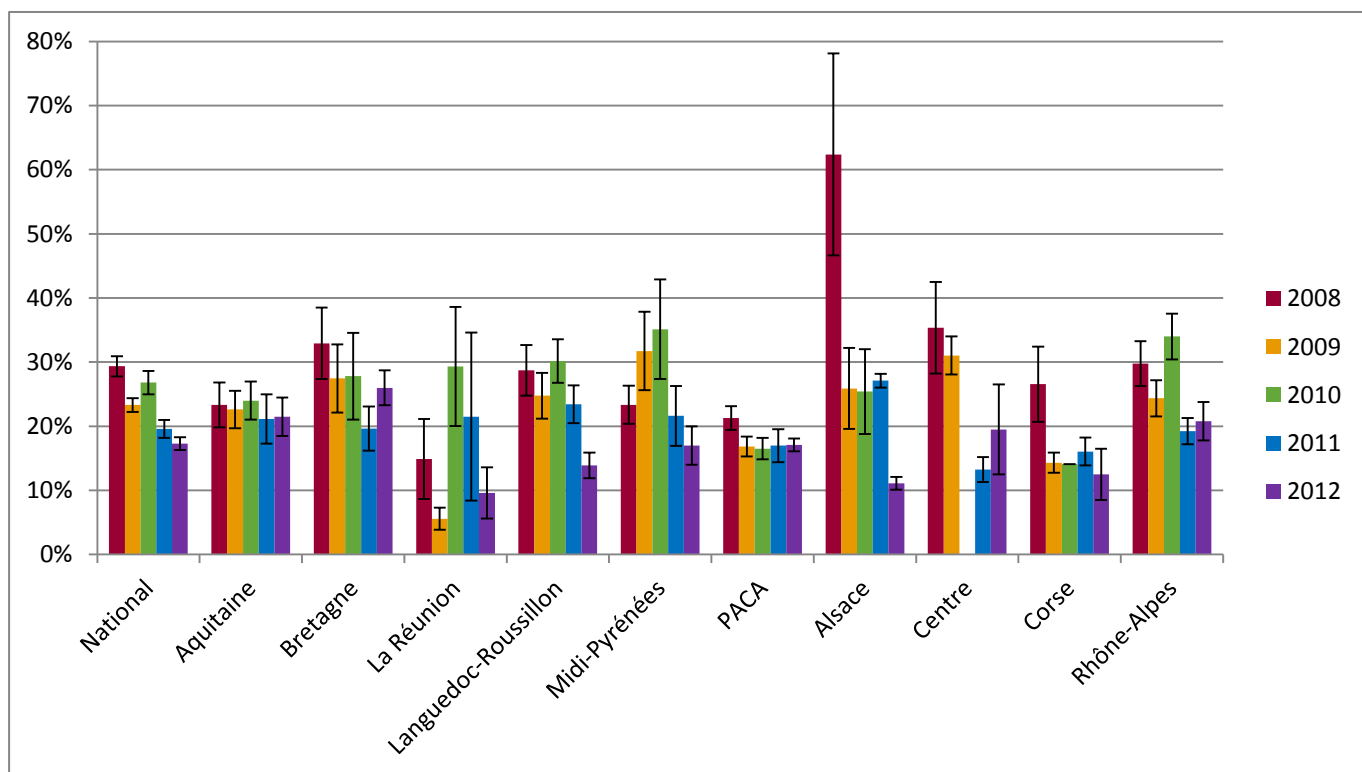
Hiver	Taux de perte national	Intervalle de confiance à 95 %, moyenne redressée des taux de sondage réels
2012	17,7 %	[16 % - 20 %]
2011	19,6 %	[17 % - 22 %]
2010	26,8 %	[23 % - 30 %]
2009	23,3 %	[21 % - 25 %]
2008	29,2 %	[26 % - 32 %]

**En 2012, ce sont près de 110 apiculteurs professionnels de 14 régions, représentant environ 800 ruchers et 39 000 ruches, qui ont répondu au questionnaire.**

Le nombre moyen de colonies dans les ruchers est de 48 à l'entrée en hivernage. En moyenne, huit d'entre elles sont mortes au cours de l'hivernage ou effectivement supprimées à la sortie d'hivernage parce que jugées comme des non valeurs ; **soit un taux de perte moyen de 17,7 % au niveau national.**

Ce résultat, variable selon les régions (cf. figure) semble indiquer une baisse globale du taux de pertes hivernales.

Figure. Taux de pertes hivernales par région de 2008 à 2012



### Une évolution de l'enquête pour 2012/2013

Les cinq années d'enquête et l'analyse des facteurs de risques réalisée sur les données de 2008 à 2011 ont permis de bien mettre en évidence les principaux facteurs de risques : **stratégie de lutte contre Varroa, disponibilité en ressources et état des réserves avant nourrissage**<sup>1</sup>.

L'objectif de l'ITSAP-Institut de l'abeille pour la campagne 2012/2013 est de continuer à disposer de cet indicateur indispensable son enquête à tous les apiculteurs de la filière : professionnels, pluriactifs, apiculteurs de loisir. Le taux de pertes national est une moyenne des pertes régionales pondérée par le nombre de ruches déclarées par région lors de l'audit de la filière apicole réalisé en 2012 par FranceAgriMer<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir analyse détaillée des facteurs de risque dans le cahier technique *Hivernage et pertes de colonies chez les apiculteurs professionnels français* sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr) rubrique « Publications »

<sup>2</sup> Voir [http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node\\_22291/Audit-economique-de-la-filiere-apicole-francaise/\(filiere\)/983](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_22291/Audit-economique-de-la-filiere-apicole-francaise/(filiere)/983)